

Filière aéronautique et spatiale : six emplois sur dix chez les grands constructeurs

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur • n° 103 • Mai 2022



Fin 2020, 249 entreprises de la filière aéronautique et spatiale sont présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les établissements régionaux de ces entreprises emploient un peu plus de 17 000 salariés hors intérimaires, principalement consacrés à l'activité aéronautique et spatiale.

Parmi ces salariés, près de quatre sur cinq sont employés dans une grande entreprise, bien plus que dans les autres régions. Les emplois de la filière dépendent en grande partie de deux pôles : un pôle aéronautique autour du site d'Airbus Helicopters à Marignane et un pôle spatial autour du site de Thales Alenia Space à Cannes.

Outre la construction aéronautique et spatiale, la filière génère de l'activité et de l'emploi dans de nombreux secteurs, comme la maintenance, l'ingénierie ou les activités informatiques.

La crise sanitaire a fortement affecté la filière, mais moins en Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans le reste de la France. En 2020, la baisse des effectifs – de 5 % – est nettement plus modérée que celle des chiffres d'affaires. La chute a été amortie par le recours aux dispositifs d'aides, notamment l'activité partielle, et par la spécialisation régionale dans la maintenance et le marché des hélicoptères, moins affectés par la crise que la fabrication d'avions.

La **filière aéronautique et spatiale** comprend **les établissements** dont l'activité participe *in fine* à la construction d'aéronefs ou d'engins spatiaux, qu'ils soient constructeurs finaux, sous-traitants ou fournisseurs. Au 31 décembre 2020, 17 200 salariés (hors intérim) travaillent au sein de cette filière en Provence-Alpes-Côte d'Azur ► **figure 1**. Cela représente 6,6 % du total des emplois de la filière au niveau national (260 000 salariés environ). Provence-Alpes-Côte d'Azur se place au 5^e rang des régions de France métropolitaine en nombre d'emplois dans cette filière, à un niveau similaire à celui des Pays de la Loire, mais loin derrière l'Île-de-France, l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine.

La filière aéronautique et spatiale représente 0,9 % du total de l'emploi salarié dans la région, un niveau très proche de celui constaté en France

(1,0 %). Elle se compose de 283 établissements, qui appartiennent à 249 **entreprises**. Si on compte un peu moins d'établissements dans l'industrie que dans le tertiaire, les emplois relèvent largement d'activités industrielles (14 190 salariés, contre 3 010 dans le tertiaire).

La filière représente 9,2 % de l'ensemble des effectifs de l'industrie régionale, contre 6,5 % au niveau national. Cet écart s'explique par un moindre poids des autres filières industrielles dans la région, le tissu économique de Provence-Alpes-Côte d'Azur étant davantage tourné vers les services.

► 1. Nombre d'entreprises, d'établissements et effectifs salariés de la filière aéronautique et spatiale en 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Filière aéronautique et spatiale		
	Ensemble	Industrie	Tertiaire
Nombre d'entreprises	249	133	116
Nombre d'établissements	283	135	148
Effectif salarié (hors intérim) dédié à l'activité aérospatiale	17 200	14 190	3 010
<i>dont aéronautique</i>	14 840	12 100	2 740
<i>spatial</i>	2 360	2 090	270

Lecture : en 2020, 283 établissements de Provence-Alpes-Côte d'Azur appartenant à 249 entreprises ont une activité dans la filière aéronautique et spatiale (dont 135 établissements et 133 entreprises dans l'industrie). Fin 2020, ces établissements comptent 17 200 salariés hors intérimaires dont l'emploi est directement lié à l'activité aérospatiale.

Champ : sociétés appartenant à la filière aéronautique et spatiale en France hors Guyane en 2020.

Source : Insee, enquête Filière aéronautique et spatiale 2020.

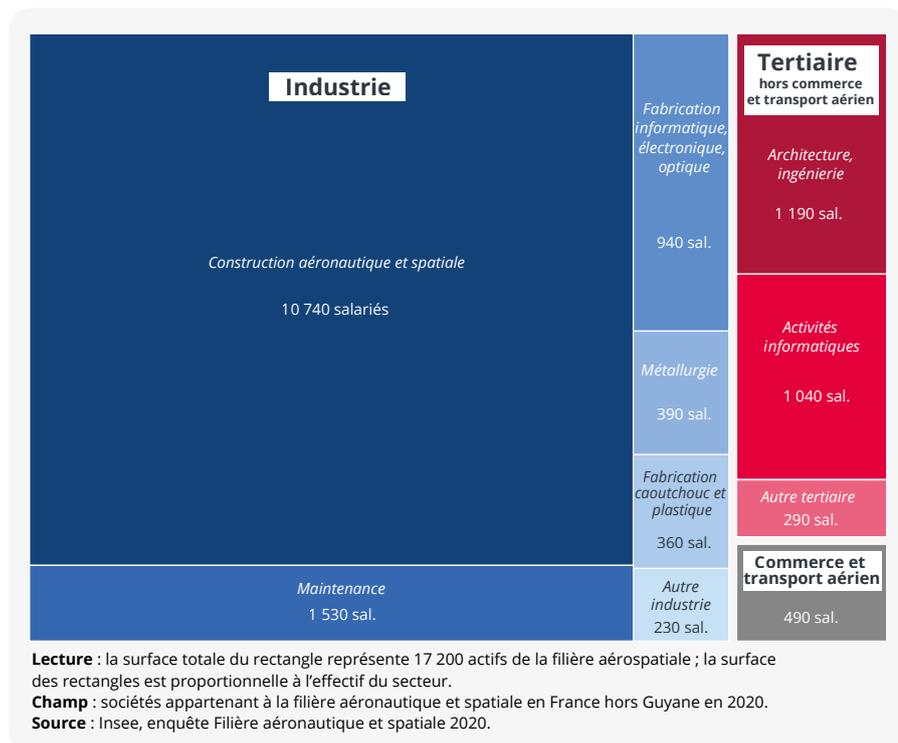
En partenariat avec :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

Liberté
Égalité
Fraternité

► 2. Répartition des effectifs de la filière aérospatiale selon le secteur d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020



Six emplois sur dix dans la construction aéronautique et spatiale

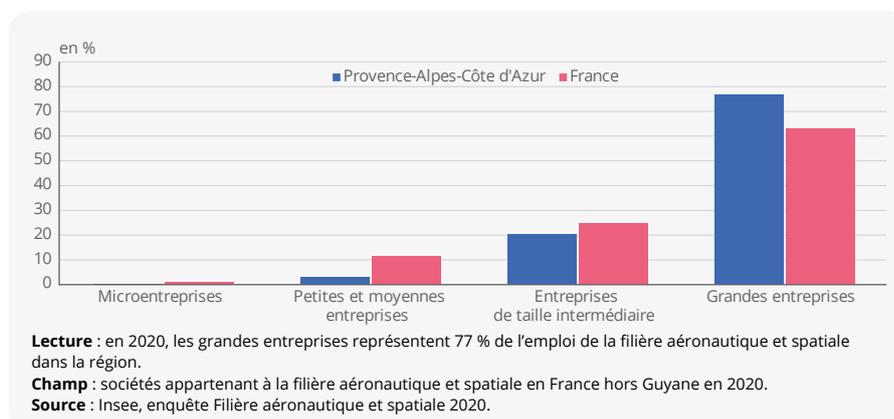
Les sociétés de construction et de maintenance d'aéronefs et d'astronefs représentent une part conséquente de l'emploi de la filière en Provence-Alpes-Côte d'Azur ► **figure 2**. Ainsi, la construction aéronautique et spatiale compte 10 740 salariés fin 2020, soit 62 % des effectifs de la filière en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le second secteur, la réparation-installation de machines et équipements (maintenance), emploie 1 530 salariés, soit 9 % des effectifs de la filière.

La concentration des effectifs dans le secteur de la construction aéronautique et spatiale traduit la présence en Provence-Alpes-Côte d'Azur d'employeurs industriels majeurs, deux en particulier : Airbus Helicopters (plus de 8 000 salariés, soit un peu plus de la moitié de l'emploi aéronautique de la région) et Thales Alenia Space (environ 2 000 salariés, plus des trois quarts de l'emploi spatial de la région). À titre de comparaison, les autres plus gros employeurs industriels de la région sont STMicroelectronics Rousset (environ 3 000 salariés) et ArcelorMittal Méditerranée (environ 2 500 salariés), faisant d'Airbus Helicopters le premier employeur industriel, et de Thales Alenia Space le quatrième. En conséquence, l'activité de la filière dans la région est très liée à deux segments particuliers de la construction aéronautique et spatiale : les hélicoptères et les engins spatiaux.

Autour des grands employeurs, gravitent de plus petits établissements industriels, qui emploient environ 1 900 salariés exclusivement dédiés à la filière, dans la fabrication informatique, électronique et optique, la métallurgie, la fabrication de produits en caoutchouc et plastique, ou d'autres activités industrielles.

La filière draine également une activité importante dans le tertiaire. Toutefois, ces établissements sont moins dépendants de l'activité de la filière. Les activités d'ingénierie et de conseil (architecture et ingénierie, activités informatiques, activités juridiques et gestion) notamment ont en effet une clientèle plus diversifiée, du fait de la nature même de leurs activités (prestations de services et de soutien aux entreprises).

► 3. Part des effectifs salariés de chaque catégorie d'entreprise



Un poids important des grandes entreprises, mais peu de PME

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la structuration des entreprises de la filière est donc très liée aux employeurs industriels majeurs. Le poids des **grandes entreprises** est élevé dans la région ► **figure 3** : celles-ci concentrent 77 % des effectifs et réalisent 89 % du **chiffre d'affaires exclusivement dédié aux activités aérospatiales** de la filière (contre respectivement 63 % et 81 % en moyenne nationale).

Les PME (hors microentreprises) sont fortement sous-représentées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, puisqu'elles ne comptent que pour 36,5 % des établissements de la filière (16 points de moins que le niveau national) et 2,9 % des effectifs (9 points de moins).

Cette moindre présence des PME pourrait s'expliquer par un moindre recours des grands employeurs industriels à la sous-traitance. Globalement, ce taux de recours est relativement faible en Provence-Alpes-Côte d'Azur (12 % des entreprises de la filière présentes sur le territoire sous-traitent une partie de leur activité), bien inférieur à celui enregistré au niveau national (20 %). Il est en particulier inférieur à ceux des autres grandes régions employeuses : l'Île-de-France (31 %), la Nouvelle-Aquitaine (31 %), les Pays de la Loire (22 %), l'Occitanie (19 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (14 %). Ce faible taux s'explique par la spécificité sectorielle de la production locale aéronautique et spatiale, qui nécessite une plus grande maîtrise interne de la chaîne de production.

Une spécialisation territoriale entre aéronautique et spatial

Les emplois de la filière aéronautique et spatiale en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont localisés principalement autour de deux pôles. Le premier s'organise autour de Marignane, à la fois sur la zone d'emploi de Marseille (où la filière représente 1,8 %

de l'emploi salarié total) et sur les zones d'emploi alentour (où la filière pèse entre 0,6 % et 0,9 %). Le second se trouve dans la zone d'emploi de Cannes, où la filière représente 1,5 % zone de l'emploi total ► **figure 4**. À elle seule, la zone d'emploi de Marseille concentre quasiment 60 % des salariés de la filière dans la région.

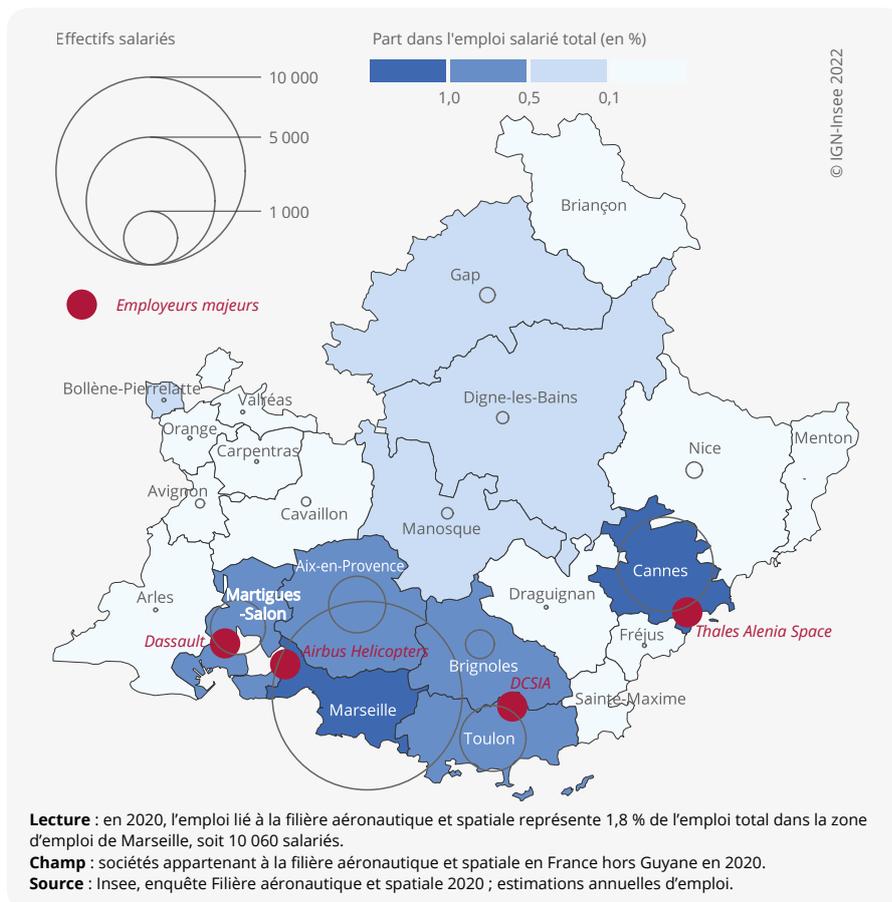
Les zones d'emploi de Marseille et ses alentours (Martigues-Salon, Aix-en-Provence), ainsi que celles de Brignoles et Toulon dans le Var, constituent un ensemble orienté vers l'aéronautique, dont l'employeur majeur est Airbus Helicopters, implanté à Marignane. Dans la zone d'emploi de Cannes, l'activité spatiale prédomine, en raison de la présence de Thales Alenia Space.

Dans les autres zones où la filière représente plus de 0,5 % de l'emploi total, un employeur important est présent : Dassault à Istres, la Direction centrale des services industriels aéronautiques (DCSIA) à Cuers, Babcock au Cannet-des-Maures. La zone d'Aix-en-Provence fait toutefois exception, avec un tissu d'établissements tertiaires, orientés vers le conseil et le soutien aux entreprises.

Une activité affectée par la crise sanitaire, mais l'emploi résiste

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le chiffre d'affaires aérospatial des entreprises de la filière implantées dans la région est en forte baisse entre 2019 et 2020 (-28 % ► **figure 5**). Leurs effectifs se replient bien plus faiblement que l'activité, principalement grâce aux mesures d'activité partielle (-5 %). Ces baisses sont légèrement moins prononcées qu'au

► 4. Part de la filière aéronautique et spatiale dans l'emploi salarié total et effectifs salariés de la filière, par zone d'emploi



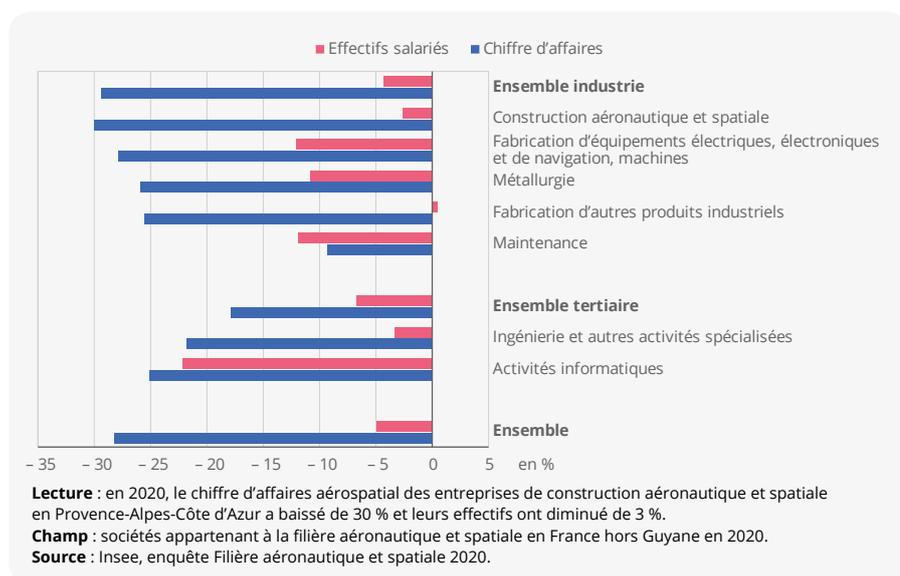
niveau national (-32 % pour le chiffre d'affaires, -8 % pour l'emploi). **Le taux d'utilisation des capacités de production** est également un peu supérieur pour les entreprises industrielles implantées dans la région que pour l'ensemble de la France (respectivement 69 % et 63 % en 2020).

Les difficultés d'approvisionnement ne semblent pas avoir pesé sur la production, avec un niveau de stock satisfaisant. La baisse d'activité des entreprises de la filière apparaît davantage liée, d'une part, à la diminution de la demande qui leur est adressée et, d'autre part, aux restrictions sanitaires, qui ont entraîné la fermeture de sites importants pendant plusieurs jours. Toutefois, la spécialisation de la filière régionale, en particulier dans la maintenance et le marché des hélicoptères, a pu limiter l'impact direct de la crise. Ce positionnement permet de maintenir une activité un peu supérieure à celle des régions où l'industrie dépend plus directement de l'aviation civile.

La filière régionale profite du maintien relatif du marché des hélicoptères

Le chiffre d'affaires aérospatial des entreprises industrielles implantées dans la région diminue d'environ 30 % en 2020, dans la construction aérospatiale comme dans la plupart des autres activités industrielles. Seule la maintenance, centrée dans la région sur les hélicoptères, a mieux résisté (-9 %). Dans les activités tertiaires de la filière, le repli du chiffre d'affaires est également plus limité (-24 %).

► 5. Évolution des effectifs hors intérim et du chiffre d'affaires dédié à la filière aéronautique et spatiale entre 2019 et 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



► Encadré – Les politiques publiques de soutien à la filière aérospatiale

Dans le cadre du Plan de soutien à la filière aéronautique présenté le 9 juin 2020, le gouvernement a décidé d'aider les entreprises du domaine à gagner en compétitivité et à s'adapter à la transition environnementale et numérique à travers la mise en œuvre de trois mesures principales.

Un fonds de modernisation, de diversification et de transformation environnementale des procédés de la filière aéronautique a été créé pour diversifier le modèle économique des entreprises faisant plus de 15 % de leur chiffre d'affaires dans l'aéronautique, et accélérer l'adaptation de leur outil productif en matière de numérisation et de robotisation.

Le dispositif d'aide à la recherche et développement des entreprises du secteur aéronautique, géré par la Direction générale de l'aviation civile dans le cadre du Corac – Conseil pour la recherche aéronautique civile –, a été renforcé pour un montant de près de 1,5 milliard d'euros sur la période 2020-2022.

Enfin, l'État a abondé jusqu'à 200 millions d'euros le fonds d'investissement aéronautique, dénommé « Ace Aéro Partenaires », destiné à accompagner la consolidation du tissu des PME et ETI du secteur aéronautique. Les grandes entreprises de la filière et un fonds d'investissement contribuent également à son financement.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le fonds de modernisation a bénéficié à une vingtaine de PME et ETI implantées dans la région. Une large part de ces entreprises sont localisées dans les Bouches-du-Rhône (11), la plupart étant des fournisseurs et sous-traitants d'Airbus Helicopters. Au niveau national, ce sont 418 projets de la filière aéronautique qui ont été soutenus par ce fonds de modernisation, pour un total d'aides s'élevant à 317 millions d'euros. Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 7^e région française à bénéficier de cet appel à projet aéronautique, le tissu industriel lié à l'activité « hélicoptères » étant moins dense que celui lié à l'activité « avions ».

Gilles Depardieu (Dreets)

utilisées en Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans le reste de la France : 39 % des entreprises régionales ont recours aux prêts garantis par l'État (contre 46,5 % en France), 39 % ont obtenu un délai de paiement des cotisations (43 % en France), et 8 % ont fait appel à des aides régionales et locales (13 % en France).

Les baisses d'effectifs sont moins fortes pour les grandes entreprises (- 5 %) et les établissements de taille intermédiaire (- 3 %) que pour les PME (- 10 %). Toutefois, du point de vue du chiffre d'affaires, les PME apparaissent relativement épargnées (seulement - 2 % par rapport à 2019). Cela s'explique par deux entreprises présentant des hausses très importantes de leurs chiffres d'affaires et une bonne résistance des PME de la maintenance. Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, une partie des entreprises a continué d'investir dans des projets innovants en 2020. Ainsi, 33 % des entreprises implantées en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont intensifié leur diversification ou leur investissement dans de nouvelles activités (contre 24 % au niveau national) et 33 % ont investi dans la transformation numérique (25 % en France). ●

Nicolas Cochez, Etienne Perron-Bailly (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

Par ailleurs, dans presque toutes les activités, les effectifs salariés reculent, mais de façon très atténuée par rapport au chiffre d'affaires. Ce différentiel s'observe dans tous les secteurs, et particulièrement dans la construction aéronautique, où la baisse des effectifs n'est que de 3 % en 2020. Cela s'explique par l'utilisation du dispositif d'activité partielle, dont la quasi-totalité des entreprises industrielles de la filière a pu bénéficier. Dans les secteurs

tertiaires, les effectifs ont davantage subi le choc économique, en raison d'un moindre recours.

Les dispositifs de soutien aux entreprises ne se limitent pas à l'activité partielle, mais celle-ci est de loin l'aide la plus mobilisée par les entreprises dans la région : 78 % d'entre elles en ont bénéficié en 2020 (représentant 91 % des effectifs couverts). Les autres aides à disposition des employeurs sont moins

► Définitions

La **filière aéronautique et spatiale** regroupe les sociétés dont l'activité concourt *in fine* à la construction d'aéronefs, d'astronefs ou de leurs moteurs, quel que soit leur usage (civil ou militaire). Les aéronefs (avions, hélicoptères, planeurs, ULM, dirigeables, drones) et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière aéronautique. Les astronefs (lanceurs et véhicules spatiaux, satellites, sondes, missiles balistiques intercontinentaux) et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière spatiale. La filière recouvre les activités d'études, de conception, de fabrication, de commercialisation ou de certification de pièces, de sous-ensembles, d'équipements, de systèmes embarqués, d'outils et logiciels spécifiques à la construction aéronautique et spatiale. Elle comprend également les activités de maintenance « lourde » des aéronefs qui impliquent leur mise hors service sur longue période.

Les **établissements de la filière** aéronautique et spatiale sont les établissements appartenant à des unités légales de la filière qui ont **au moins 1 % de leur activité dans la filière en 2020**.

Les **entreprises régionales de la filière** aéronautique et spatiale sont les unités légales qui ont au moins 1 % de leur chiffre d'affaires dans la filière en 2020, et qui ont également au moins un établissement localisé dans la région qui a lui-même une activité dans la filière.

Une **grande entreprise** emploie au moins 5 000 salariés ou présente plus d'1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan.

L'**effectif salarié dédié** à l'activité aéronautique et spatiale est estimé en appliquant à l'effectif salarié total de la société la part du chiffre d'affaires aéronautique et spatial réalisé dans le chiffre d'affaires total. Les établissements de la filière en Provence-Alpes-Côte d'Azur emploient environ 28 000 personnes au total, dont 17 200 exclusivement dédiées à l'activité aéronautique et spatiale.

Le **chiffre d'affaires aérospatial** des entreprises de la filière implantées dans la région est le chiffre d'affaires des entreprises régionales de la filière dédié aux activités aéronautiques et spatiales ; il ne comprend pas le chiffre d'affaires destiné à d'autres marchés réalisé par ces mêmes entreprises.

Le **taux d'utilisation des capacités de production** est égal au ratio entre les capacités de production effectivement mobilisées pour la production et l'ensemble des capacités de production potentiellement disponibles à une date donnée. Il correspond au taux moyen pondéré par le chiffre d'affaires aéronautique et spatial.

► Pour en savoir plus

- **Morénillas N.**, « La filière aéronautique et spatiale en France en 2020 – Un fort décrochage de l'activité, mais des perspectives de reprise », *Insee Première* n° 1882, décembre 2021.
- Présentation de l'enquête sur la filière aéronautique et spatiale 2020 sur insee.fr.

► Source

L'**enquête sur la filière aéronautique et spatiale** (FAS) est réalisée par l'Insee auprès des unités légales dont l'activité est liée à la filière. L'enquête FAS 2020 a été menée de mars à juillet 2021 auprès de 13 800 unités légales. Elle couvre la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, à l'exception de la Guyane, où une enquête spécifique sur la filière spatiale est réalisée. Le dispositif est complété par des données sur l'emploi issues de sources administratives.

